

## Fiche de données de sécurité: page de garde

---

**Nom commercial** Resicoat® RS, 2K Reparaturmaterial  
Komp. B, Härter  
506020, transparent

---

**vonRoll** REPARATURSET RESICOAT® RS  
**Désignation du produit**

---

**Utilisation prévue** Peinture de séries industrielles

---

**Importeur Schweiz** TMH Hagenbucher AG  
Friesstrasse 19  
CH-8050 Zürich  
Tel: +41 (0)44 306 47 48  
info@hagenbucher.ch

---

**Numéro d'urgence national** 145  
(joignable 24 h sur 24, Tox Info Suisse, Zurich ; pour les appels effectués depuis la Suisse, informations en français, allemand et italien)

---

Page de garde élaborée le: 13.08.2021

---

# Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) no 1907/2006

MSDS No.: 506020

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Resicoat RS, 2K Repair  
Material Component B,  
Hardener 506020, opaque

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

durcisseur aminé pour la fabrication de systèmes de résine époxy

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Akzo Nobel Powder Coatings GmbH	
Rue:	Markwiesenstrasse 50	
Lieu:	D-72770 Reutlingen	
Téléphone:	+49 7121 519-0	Téléfax: +49 7121 519-199
Mail:	resicoat@akzonobel.com	www.resicoat.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** Emergency CONTACT (24-Hour-Number): GBK GmbH +49 (0) 6132-84463

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1B

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1A

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Règlement (CE) n° 1272/2008

#### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

m-phénylènebis(méthylamine);

huile de coque de noix de cajou

#### Mention

d'avertissement: Danger

#### Pictogrammes:



#### Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets agréée.

### 2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Caractérisation chimique

Durcisseur Aminé

#### Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
1477-55-0	m-phénylènebis(méthylamine)			25 - 50 %
	216-032-5		01-2119480150-50	
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 3; H332 H302 H314 H317 H412			
8007-24-7	huile de coque de noix de cajou			25 - 50 %
	232-355-4			
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1A, Aquatic Chronic 3; H312 H315 H318 H317 H412			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

#### Information supplémentaire

aucune/aucun

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.  
Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.  
En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

#### Après inhalation

Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou produits de décomposition.  
En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

#### Après contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau et au savon.  
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

#### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.  
Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.  
Appeler immédiatement un médecin.  
NE PAS faire vomir.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas de données disponibles pour le mélange.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de données disponibles pour le mélange.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant  
Mousse, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Extincteur à sec, Jet d'eau pulvérisée

#### **Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, risque de dégagement de:  
Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

#### **Information supplémentaire**

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.  
Assurer une aération suffisante.  
Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Bien nettoyer les surfaces contaminées.  
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.  
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).  
Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
Assurer une aération suffisante.  
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

##### **Préventions des incendies et explosion**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

##### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conservé/Stocké uniquement dans le récipient d'origine.  
Conservé les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.  
Protéger des radiations solaires directes.

##### **Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conservé à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

#### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas de données disponibles pour le mélange.

### **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

#### **8.1. Paramètres de contrôle**

##### **Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
1477-55-0	m-Xylène-alpha,alpha'-diamine	-	0,1		VLE (15 min)	

### Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
1477-55-0	m-phénylènebis(méthylamine)			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	1,2 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	0,2 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,33 mg/kg p.c./jour

### Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
1477-55-0	m-phénylènebis(méthylamine)	
Milieu environnemental		
Eau douce		0,094 mg/l
Eau de mer		0,0094 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,43 mg/kg
Sédiment marin		0,043 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		10 mg/l
Sol		0,045 mg/kg

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

### Mesures d'hygiène

Ne pas inspirer les vapeurs.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### Protection des yeux/du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux.

### Protection des mains

Gants protecteurs à résistance chimique en nitrile, Epaisseur de la couche minimum 0,4 mm, Résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes, Par exemple gant protecteur <Camatril Velours 730> de la société KCL ([www.kcl.de](http://www.kcl.de)), caoutchouc butyle (butyle) avec une épaisseur minimum de 0,7mm, tels que les gants de protection <Butoject 898> de la société KCL.

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Chaussures de protection.

### Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

En cas de traitement par pulvérisation, utiliser une protection respiratoire individuelle à adduction d'air avec apport d'air frais ou (seulement à court terme) un filtre combiné A2-P2.

### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Pas de données disponibles pour le mélange.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide	
Couleur:	non déterminé	
Odeur:	non déterminé	
pH-Valeur:		non déterminé
<b>Modification d'état</b>		
Point de fusion:		non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		non déterminé
Point d'éclair:		> 100 °C
<b>Inflammabilité</b>		
solide:		non applicable
gaz:		non applicable
<b>Dangers d'explosion</b>		
Le produit n'est pas explosif.		
Limite inférieure d'explosivité:		non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:		non déterminé
Température d'inflammation:		non déterminé
Température de décomposition:		non déterminé
<b>Propriétés comburantes</b>		
non applicable		
Pression de vapeur: (à 20 °C)		non déterminé
Densité:		1,57 g/cm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité: (à 20 °C)		Non miscible
Coefficient de partage:		non déterminé
Viscosité dynamique: (à 25 °C)		3.200 mPa·s
Densité de vapeur:		non déterminé
Taux d'évaporation:		non déterminé

### 9.2. Autres informations

Pas de données disponibles pour le mélange.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction exothermique avec: Acides

### 10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Protéger des radiations solaires directes.

### 10.5. Matières incompatibles

Comburent, fortes, Acides, alcalies (bases)

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Ammoniac , Oxydes d'azote (NOx) , Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone

#### Information supplémentaire

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
1477-55-0	m-phénylènebis(méthylamine)				
	orale	DL50 646 mg/kg	Rat	OCDE 401	
	cutanée	DL50 3100 mg/kg	Rat		
	inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	inhalation (4 h) aérosol	CL50 1,34 mg/l	Rat	OCDE 403	
8007-24-7	huile de coque de noix de cajou				
	orale	DL50 > 2000 mg/kg	Rat	ECHA	
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Rat	ECHA	

##### Irritation et corrosivité

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
Provoque de graves lésions des yeux.

##### Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (m-phénylènebis(méthylamine); huile de coque de noix de cajou)

##### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas de données disponibles pour le mélange.

##### Information supplémentaire référentes à des preuves

Pas de données disponibles pour le mélange.

##### Expériences tirées de la pratique

##### Observations relatives à la classification

Pas de données disponibles pour le mélange.

##### Observation diverses

Pas de données disponibles pour le mélange.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Pas de données disponibles pour le mélange.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
1477-55-0	m-phénylènebis(méthylamine)					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l 87,6	96 h	Oryzias latipes (Ricefish)	OECD 203	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l 33,3	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l 15,2	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	OECD 202	

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles pour le mélange.

N° CAS	Substance				
	Méthode	Valeur	d	Source	
	Évaluation				
1477-55-0	m-phénylènebis(méthylamine)				
	OECD 301B	49 %	28		
	Biodégradable.				

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

La substance contenue dans le mélange ne remplit pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas de données disponibles pour le mélange.

### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Etant donné que seulement les conditions d'utilisation chez l'utilisateur permettent d'attribuer un code spécifique de déchets, il n'est pas possible de spécifier un code de déchets pour ce produit de départ en conformité avec le répertoire Européen de déchets.

Le code spécifique de déchets doit être déterminé en accord avec l'entreprise de traitement de déchets en charge / le fabricant / les autorités compétentes.

#### L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre (ADR/RID)

**14.1. Numéro ONU:** UN 3066

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8



**14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 8



Code de classement: C9

Dispositions spéciales: 163 367

Quantité limitée (LQ): 1 L

Quantité exceptée: E2

Catégorie de transport: 2

N° danger: 80

Code de restriction concernant les tunnels: E

#### Transport maritime (IMDG)

**14.1. Numéro ONU:** UN 3066

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** PAINT RELATED MATERIAL

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8

**14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 8



Dispositions spéciales: 163, 367

Quantité limitée (LQ): 1 L

Quantité exceptée: E2

EmS: F-A, S-B

#### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

**14.1. Numéro ONU:** UN 3066

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** PAINT RELATED MATERIAL

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8

**14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 8



Dispositions spéciales: A3 A72 A192 A803

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 0.5 L

Passenger LQ: Y840

Quantité exceptée: E2

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 851

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 1 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 855

IATA-Quantité maximale (cargo): 30 L

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour le mélange.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Informations réglementaires UE

##### Information supplémentaire

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes > 0,1% (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).

##### Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Les substances suivantes dans ce mélange ont fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:  
m-phénylènebis(méthylamine)

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s) 14

#### Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Corr. 1B; H314	Méthode de calcul
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul
Skin Sens. 1A; H317	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Information supplémentaire

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

Références littéraires et sources importantes des données Règlement (CE) n° 1907/2006; Règlement (CE) n° 1272/2008

#### Autres informations

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de la règlement (CE) no 1907/2006(453/2010). Les informations contenues dans cette fiche ne visent pas à être exhaustives, elles sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les lois en vigueur: Toute personne utilisant le produit à des fins autres que celles qui sont expressément recommandées dans la fiche technique sans d'abord obtenir une confirmation écrite de notre part quant à la pertinence de l'utilisation le fait sous sa propre responsabilité. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour appliquer les exigences énoncées dans les règles locales de la législation. Toujours lire la fiche de données de sécurité et la fiche technique du produit qui est disponible. Tous les conseils que nous donnons ou toute déclaration faite sur le produit par nous (que ce soit dans cette fiche de données de sécurité ou autre) est correcte em l'état de nos connaissances du moment, mais nous n'avons aucun contrôle sur la qualité ou l'état du substrat ou les nombreux facteurs qui influent l'utilisation et l'application du produit. Par conséquent, à moins que nous en convenions expressément par écrit, nous n'accepterons aucune responsabilité quant à la performance du produit, de perte ou dommage découlant de son usage. Tous les produits fournis ainsi que les avis techniques donnés sont soumis à nos conditions générales de vente. Vous devriez demander une copie de ce document afin de l'examiner attentivement. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité est sujette à modification de temps en temps à la lumière de l'expérience et de notre politique de développement continu. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier que cette fiche de données de sécurité est à jour avant d'utiliser le produit.  
Les noms de marque mentionnés dans cette fiche sont des marques commerciales déposées d'AkzoNobel

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*